

FO Agriculture a rencontré le ministre de l'agriculture le 4 février 2021

La délégation de **FO Agriculture** était constituée de Jean-Christophe LEROY, SG du FO Agriculture et du SNIAE FO, Christine HEUZÉ, SG de FO Enseignement agricole, Stéphane TOUZET, SG du SNTMA-FO, Catherine HOBENICHE, SG du SNAMA-FO et de Christophe LOUIS-CASTET, SG de Synergies-FO, de l'ONF.

En introduction, le ministre précise son souhait de rencontrer régulièrement les représentants des organisations syndicales (OS), afin d'entretenir de vive voix un dialogue social, fluide et de proximité.

Il exprime une pensée pour tous les agents du ministère, présents sur tous les fronts dans le cadre de la crise sanitaire, et particulièrement les personnels de l'enseignement agricole, impliqués dans la continuité pédagogique, les agents des SIVEP et ceux qui accompagnent les crises, notamment l'influenza aviaire.

Il salue également les agents de FranceAgriMer, concernés par le plan de relance agricole et les agents qui ont permis de gérer plus de dossiers PAC malgré la crise sanitaire.

Il a listé les défis auxquels, selon lui, le ministère est confronté notamment la protection des agents dans le contexte de crise, la mise en place des SGC et les missions du ministère, le FEADER et l'ONF.

Introduction :

FO Agriculture dénonce des difficultés croissantes dans le dialogue social, accentuées ces derniers temps par les contraintes professionnelles imposées par la crise COVID et les réformes successives (Action Publique 2022, transformation de la Fonction Publique). Par ailleurs, le changement complet de la hiérarchie de la sous-direction RH du MAA, couplé à une bascule sur un nouveau système d'information des ressources humaines (RenoirH) interministériel, ont considérablement complexifiés les échanges RH durant cette année passée. Sur le territoire, les agents s'épuisent et perdent confiance.

Avant toute poursuite de réformes, **FO Agriculture** demande un temps de pause sur celles-ci afin de pouvoir en analyser les résultats et les éventuels bénéfices.

Si **FO Agriculture** a salué l'administration pour l'implication des organisations syndicales dans la gestion de la crise, lors du premier confinement, elle a regretté le changement de cap dès le début de la reprise « normale » des activités.

Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) :

FO interroge le ministre sur l'avenir de l'IFCE en soulignant l'incohérence de la politique menée dans cet établissement en voulant diminuer les effectifs tout en maintenant les missions du COP actuel et en développant de nouvelles missions techniques.

FO demande un bilan de mi-parcours du COP et appuie la demande des représentants du personnel afin d'être reçus par le Directeur général.

Le ministre indique qu'il va relayer cette demande et propose néanmoins de commencer à travailler sur le COP 2023 en tirant le bilan mi-parcours du COP actuel. Le ministre souligne et remercie la mobilisation des agents de l'IFCE dans la crise des agressions de chevaux.

SGC (*) :

FO dénonce les difficultés de mise en place de ces structures et les importantes différences de traitement d'un département à l'autre, dans le suivi des dossiers personnels (carrière, formation...), autant pour les agents affectés aux SGC que pour les agents des DDI.

Notification des primes (*) :

FO interpelle le ministre sur le fait que toutes les notifications de primes n'aient pas encore été communiquées aux agents.

Problèmes sur le versement des salaires (*) :

FO déplore que de nombreuses erreurs subsistent dans le versement des salaires depuis la mise en place de RenoIRH.

Entretiens professionnels (*) :

FO regrette que la note de service régissant les entretiens professionnels au titre de l'année 2020 ne soit pas encore parue (date habituelle de publication : décembre/janvier).

Corps administratifs (*) :

FO fait remarquer que depuis quelques années il n'y a plus de concours externe pour les secrétaires et les adjoints administratifs. **FO** attire l'attention sur l'évolution de carrière des secrétaires administratifs bloqués dans le corps car les ratios pro/pro pour accéder au corps des attachés (corps CIGEM) sont faibles. La raréfaction des postes d'attachés au sein du MAA rend les mobilités compliquées pour eux.

Pour les points (*) le ministre, pressé par d'autres obligations en fin d'après-midi, invite les représentants **FO** à se rapprocher des services du SG du MAA. La Secrétaire générale propose de lui faire remonter les cas connus d'agents en situation complexe.

Sécurité juridique des agents impliqués dans le contrôle ou l'inspection :

FO rappelle ce sujet sensible déjà abordé lors notre précédent entretien.

Pour **FO agriculture**, il devient urgent de formaliser, en donnant un statut « juridique » aux alertes concernant, les difficultés à suivre les ordres de service, de manière à engager le récepteur de ce signalement.

Le télégramme du ministre DARMANIN préconisant aux préfets de mobiliser, dans les services, les personnels pour les contrôles « distanciation COVID », ou encore des consignes « ici ou là » de ne pas faire de vagues dans les abattoirs, constituent une autre facette sensible de ce problème de sécurité juridique des agents.

FO Agriculture rappelle que le service juridique du MAA devait être mobilisé sur ce dossier de protection des agents et déplore que le ministre n'ait d'autre réponse à ce stade que de nous rapprocher de la Secrétaire générale !

Influenza Aviaire :

FO Agriculture a porté sans réserve l'appel à renfort du DGAL et souligne son engagement pour l'accompagnement des collègues mobilisés dans cette crise et pour la reconnaissance des efforts consentis.

Le ministre se déclare également très vigilant quant à l'accompagnement des agents impliqués dans cette crise dont la situation semble se stabiliser.

BREXIT :

FO Agriculture fait part de divergences avec l'administration concernant les retours terrains « rassurants » sur la mise en œuvre du Brexit. De nombreuses difficultés organisationnelles et personnelles sont encore signalées.

Le ministre se déclare attentif à nos signalements et précise qu'un groupe de travail est en cours sur ce sujet.

CT Alimentation :

Pour **FO Agriculture**, tous les dossiers SSA, tout comme celui toujours ouvert de la réorganisation du contrôle de la sécurité sanitaire des aliments, justifie la tenue urgente d'un CT Alimentation dont aucune réunion n'a été organisée en 2020.

Concernant la réorganisation SSA, le ministre a pu rappeler sa position d'un transfert au MAA de missions possible uniquement avec les ETP correspondants.

ONF et politique forestière :

FO Agriculture s'indigne du fait que lorsque l'ONF demande des financements cela ressemble à de l'aumône ! À quand un financement **pérenne** des enjeux forestiers ? Pourquoi l'État semble attendre la providence d'une hausse des ventes de bois ?

La temporalité de la forêt ne peut être calquée sur un budget annuel ou une mandature, elle a besoin de vision à long terme !

L'ONF présente un budget, COP et plan stratégique, avec des baisses d'effectifs... encore !!

L'établissement accuse une perte de 1 200 ETPT sur la période du dernier contrat, ce dernier affichant une stabilité des effectifs !!

Les personnels sont en « danger ». Ils sont pourtant la valeur ajoutée de l'établissement, sans femme ni homme spécialisés que vaut la politique forestière ?

Le ministre précise qu'au sujet des ETP, les réductions sont annoncées depuis le début.

Recrutement de salariés

Certains salariés ont une épée de Damoclès au-dessus de la tête. En effet, l'administration invoque la loi ASAP (accélération et simplification de l'action publique) pour valider les recrutements de salariés hors missions relevant du domaine concurrentiel. **FO** rappelle que les articles du code forestier n'ont pas été abrogés et que le recrutement de fonctionnaires s'applique tout simplement.

Vision d'avenir

FO Agriculture s'insurge que le dialogue social n'existe plus à l'ONF et que les instances sont méprisées.

Quelles sont les projections pour cet opérateur au-delà des mots ?

Le ministre répond qu'il a fait des études forestières et qu'il est donc très attaché à la forêt. Pour lui, l'ONF est un outil précieux trop souvent accusé dans les débats publics (cf articles de presse). Il a rappelé que la régionalisation de l'ONF n'était pas un sujet. La forêt profite du plan de relance et bénéficie d'un financement massif inédit.

Il évoque 2 défis :

- pour la forêt : relever les enjeux climatiques et sanitaires : dépérissement du hêtre, scolytes...
- pour l'ONF : positionner l'ONF sur un chemin pérenne et ainsi d'anticiper l'impasse du fait d'une dette qui s'accumule malgré une dotation augmentée chaque année.

L'objectif 2021 est donc de finaliser le COP.

Enseignement agricole :

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, même si les enseignants ont tenu le défi d'accueillir les jeunes dans les lycées et avec des effectifs moindres dans l'enseignement supérieur, **FO** estime que le protocole n'est pas assez injonctif. En effet, avec un virus variant plus contagieux, les personnels et les apprenants sont-ils bien protégés ? La politique des tests doit être mise en œuvre, ce qui n'est pas encore le cas partout. Le MAA doit distribuer des masques plus protecteurs pour tous.

Le ministère entend faire la promotion de l'enseignement agricole afin de limiter l'érosion des recrutements d'élèves qui entraîne au final des suppressions de postes.

FO réaffirme que le ministre doit participer activement à la promotion de l'enseignement agricole.

Le RIFSEEP des personnels d'encadrement de l'enseignement est très décevant avec des montants de primes très insuffisants. Ces personnels, au métier complexe, doivent être reconnus à la hauteur de leur engagement.

FO Agriculture a insisté auprès du ministre afin d'obtenir de nouvelles propositions.

FO a contesté le décret portant création des CoHS dans les EPL et attend que les conseillers du ministre reviennent vers les OS après l'étude des documents transmis.

La loi de programmation de la recherche prévoit la possibilité de création d'écoles vétérinaires privées.

FO est totalement opposée à cette création et s'exprimera au prochain CNESERAAV.

Les personnels de l'enseignement technique ne sont pas du tout satisfaits par les propositions salariales du Grenelle de l'éducation qui ne toucheront que 30 % des enseignants et uniquement les plus jeunes ! Le métier n'est plus attractif. Les concours peinent à recruter. Nos collègues se sentent dévalorisés. Il est grand temps d'en prendre conscience et de procéder à une réelle revalorisation.

Le ministre a répondu que les protocoles devaient être respectés dans les réfectoires, comme dans les hébergements, ainsi que le port du masque. Les tests doivent être renforcés pour contribuer à la politique « tester, alerter, protéger ».

Le plan de relance est destiné à financer les établissements en difficulté à hauteur de 2 millions d'euros.

Il a pris note que le Grenelle de l'éducation n'était pas à la hauteur des attentes et le déplore.

Concernant le RIFSEEP des directeurs, « pièces maîtresses du dispositif » dans l'enseignement agricole, il a écrit récemment aux ministres O. DUSSOPT et A. de MONTCHALIN et est en attente de leurs réponses.

En conclusion, le ministre se félicite de cette rencontre permettant un dialogue social, régulier, franc et transparent.

FO Agriculture remercie également le ministre pour cette rencontre et espère que son écoute attentive sera déclinée dans l'année à venir par des mesures concrètes et constructives envers ses agents.